



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
pour l'investissement**



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 5 mai 2021

INVESTISSEMENTS D'AVENIR : NOMINATION DU COORDINATEUR NATIONAL POUR LA STRATEGIE QUANTIQUE

Le plan France Relance et le quatrième Programme d'investissement d'avenir (PIA4) constituent une opportunité pour positionner la France dans la course des grands défis actuels sur le plan international, dont les technologies quantiques. Pour répondre à l'enjeu de souveraineté que représentent ces technologies, le **Président de la République a lancé, le 21 janvier 2021, une stratégie nationale d'accélération.** Son objectif : enrichir et affirmer les capacités de la France sur les plans scientifique et technologique, ainsi que dans les chaînes de valeur industrielles et le développement du capital humain, afin d'assurer notre indépendance dans ce domaine technologique qui participera à façonner le futur. Pour conduire cette stratégie et ainsi asseoir durablement la France dans le premier cercle des pays qui maîtrisent ces technologies, **M. Neil Abroug, ingénieur INSA et docteur en mathématiques appliquées, est nommé Coordinateur National de « la stratégie d'accélération pour les technologies quantiques ».**

« Le ministère des armées soutient depuis plusieurs années le développement des technologies quantiques pour des applications militaires et pouvant avoir des retombées pour le secteur civil. La nomination d'un coordinateur interministériel est une étape importante marquant l'opérationnalisation d'une stratégie quantique au niveau national, telle qu'annoncée par le président de la République en janvier dernier. Le quantique fait partie des technologies d'avenir stratégiques et qui requièrent des synergies dans les domaines civil et militaire. Le ministère des armées s'inscrit pleinement dans la stratégie quantique nationale. » - Florence Parly, Ministre des Armées.

« Aujourd'hui, la France possède les principaux atouts pour s'imposer comme un compétiteur scientifique et industriel de rang international dans les technologies quantiques, notamment grâce au positionnement historique de sa recherche. À travers la nomination d'un coordinateur national, le Gouvernement souhaite accélérer la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie nationale quantique, notamment par la construction d'un programme et équipement prioritaire de recherche ambitieux. Notre objectif : donner à notre recherche les moyens pour que la France soit parmi les cinq leaders du domaine sur le sujet. » - Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

« Les technologies quantiques font partie de ces quelques technologies du numérique sur lesquelles la France ne peut faire l'impasse. La nomination du coordinateur national est le signe de l'engagement fort de l'Etat en vue d'une mise en œuvre rapide et efficace de la stratégie nationale quantique qui permettra à la France et plus largement à l'Europe de développer une autonomie stratégique sur ces technologies clé pour notre futur. La mobilisation de l'ensemble de l'écosystème de recherche,

d'enseignement, de startups et de grands groupes sera indispensable pour réussir cette stratégie. » - Cédric O, Secrétaire d'Etat chargé de la transition numérique et des communications électroniques.

Intégré au Secrétariat général pour l'investissement, sous l'autorité du Premier ministre, M. Neil Abroug travaillera en étroite collaboration avec les ministères chargés de la mise en œuvre de cette stratégie, et en liaison avec l'ensemble des parties prenantes. Il présentera régulièrement les avancées de la stratégie au conseil interministériel de l'innovation.

D'ores et déjà, **plusieurs actions sont programmées** :

- Un Programme et Equipement Prioritaire de Recherche (PEPR) couvrant la recherche amont tirée par les usages ;
- Un programme d'enseignement supérieur aligné avec les attentes du tissu industriel ;
- Un grand défi permettant d'offrir un accès au plus important parc de calculateurs quantiques de première génération d'Europe ;
- Un programme de développement pour la cryogénie haute performance ;
- Un programme d'approvisionnement en matières stratégiques critiques pour le quantique ;
- D'autres, comme les programmes de maturation technologique en photonique quantique, suivront d'ici la fin de l'année.

Le parcours de M. Neil Abroug :

Ingénieur INSA et docteur en mathématiques appliquées de l'Université de Strasbourg, il est également diplômé en management de l'innovation de « Grenoble Ecole de Management », et en intelligence économique de « l'Ecole de Guerre Economique de Paris ». Il a travaillé en tant que chercheur et chef de projet au CEA dans le domaine de l'Industrie 4.0. En 2018, il a rejoint la Direction Générale des Entreprises où il a contribué à l'élaboration de la stratégie nationale quantique. Il a notamment été le rapporteur de la mission Forteza.

Contacts presse :

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Pôle presse

01 55 55 82 00 - presse-mesri@recherche.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement

01 42 75 64 58 - presse.sgpi@pm.gouv.fr

A propos du Programme d'investissement d'avenir (PIA)

Engagé depuis 10 ans et piloté par le Secrétariat général pour l'investissement auprès du Premier ministre, le PIA finance des projets innovants, contribuant à la transformation du pays, à une croissance durable et à la création des emplois de demain. De l'émergence d'une idée jusqu'à la diffusion d'un produit ou service nouveau, le PIA soutient tout le cycle de vie de l'innovation, entre secteurs publics et privés, aux côtés de partenaires économiques, académiques, territoriaux et européens. Ces investissements reposent sur une doctrine exigeante, des procédures sélectives ouvertes, et des principes de cofinancement ou de retours sur investissement pour l'Etat. Le quatrième PIA (PIA4) est doté de 20 Md€ d'engagements sur la période 2021-2025, dont 11 Md€ contribueront à soutenir des projets innovants dans le cadre du plan France Relance. Le PIA continuera d'accompagner dans la durée l'innovation, sous toutes ses formes, pour que notre pays renforce ses positions dans des secteurs d'avenir, au service de la compétitivité, de la transition écologique, et de l'indépendance de notre économie et de nos organisations. »

Plus d'informations sur : www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi  @SGPI_avenir